

**DELIBERATION****2024/10****BUDGET PRIMITIF 2024**

L'an deux mille vingt-quatre le 12 avril, à 14 heures, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache s'est réuni à Guise, au siège de la Communauté de communes Thiérache Sambre et Oise, sur la convocation légale et sous la présidence de Monsieur Olivier CAMBRAYE.

Conseillers en exercice : 17, Présents : 7, Représentés : 3, Votants : 10

Etaient présents : M. Olivier CAMBRAYE, M. Patrick DUMON, Mme Bernadette HEDIART, M. Michel LANDERIEUX, Mme Katie LEFEVRE, M. Jean-Pierre PREVOT et M. Jean-Jacques THOMAS.

Etaient représentés : Mme Christelle MAES par Mme Marie DETERME, M. Jean-Luc EGRET par Mme Marie-Claire FORTIN et M. Thierry VERDAVAINE par Mme Dominique VAN ELSLANDE.

Etaient absents excusés : M. Mathieu CANON, M. Hugues COCHET, M. Patrick FEUILLET, M. Vincent LAMOUREUX, M. Laurent MARLOT, M. Jean-François PAGNON et M. Gilles QUEILLE.

Le quorum étant atteint, le Comité syndical peut délibérer.

Le secrétariat a été assuré par : Mme Bernadette HEDIART.

Monsieur le Président présente à l'assemblée le projet de Budget Primitif 2024 du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache.

Il rappelle l'essentiel de la note de présentation du budget communiquée à l'ensemble des participants, à savoir que ce projet de budget s'équilibre en Dépenses et en Recettes à 1 680 755.10 € pour la section Fonctionnement et 287 467,26 € pour la section d'Investissement.

Après qu'aient été fournis les renseignements demandés, Monsieur le Président soumet cette proposition au vote de l'assemblée.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache

APPROUVE ET VOTE le Budget Principal 2024 :

- En section de Fonctionnement : 1 680 755,10 €
- En section d'Investissement : 287 467,26 €

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Président,



Olivier CAMBRAYE

Secrétaire de séance

Bernadette HEDIART